

la fabrication 1897. Malgré l'amende prévue, les derniers retardataires remettent leurs plots à la société le 28 juillet 1907.

Le 10 janvier 1897, « le président expose qu'actuellement dans presque toutes les fruitières la chaudière de fabrication est munie d'un fourneau et qu'il n'y a pas lieu de rester en retard sur ce point. Il fait ensuite ressortir l'utilité et la commodité que ce fourneau apporterait dans la chambre de fabrication ». Le 6 décembre 1897, un acompte sur le fourneau est versé à M. Edouard Gavard maréchal de Viuz-en-Sallaz.

Le 11 décembre 1897, « la chaudière de fabrication est usée, il y a lieu de la vendre et d'en acquérir une neuve d'une contenance de 800 litres ». Pour ces deux acquisitions, la société n'a pas les fonds nécessaires et décide de contracter un emprunt de 500 frs.

Le 14 août 1898, « le président expose que les ustensiles de fabrication sont insuffisants ». Chaque année, la société acquiert divers objets nécessaires à la fabrication : planches à fromage, jattes en bois, cercles à fromage, baignolets, baquets en fer étamé, poches, table de presse, poches à écrémer, tranche caillé, brasseur, seille de mélange, baratte de 250 litres, poids et balance romaine. Pas de gaspillage, tout objet trouve preneur et la société vend entre autres un vieux baignolet, l'ancienne baratte, les montants et les planches des vieux tablars. Chaque année un inventaire est établi, et la vérification des ustensiles est constatée par le conseil et le fruitier.

Le 27 avril 1907, « ayant constaté que la chaudière actuelle n'était pas assez grande pour la fabrication à certains moments de l'année, il a été décidé d'acheter la chaudière de Constant Gavard de Viuz ». Edouard Chatel « négoce » prête à la société la somme nécessaire pour cette acquisition.

Le 20 mai 1909, « le président expose de faire les réparations nécessaires à la fabrication de la fromagerie : l'acquisition d'un pèse-lait, l'achat de tuyaux pour descendre la cuite à la porcherie, et le cimentage à la cave neuve ».

## Construction de la porcherie

Le 24 février 1901, les membres délibèrent pour « la construction de porcherie » dans un champ en contrebas appartenant à Joseph Métral. Pour financer les travaux à venir, les sociétaires doivent verser à la société une contribution de ½ ct par kilo de lait. Il est prévu l'exclusion et la perte des droits acquis au local de fabrication à tout sociétaire qui refuserait de couler son lait pour ne pas participer aux dépenses de la porcherie. La construction devra être terminée pour le 1<sup>er</sup> juin prochain. L'acquisition du terrain et les travaux représentent un coût de 3422,45 frs financé par des emprunts et par un paiement à terme aux maçons François Métral et Jean-Marie Puthod. Malgré la contribution des sociétaires, des locataires, et la location du fruitier, l'équilibre des finances est fragilisé par cet investissement important.

